



## Rentrée Scolaire 2022-2023

4<sup>ème</sup>

---

### **Jeudi 1er Septembre 2022 à 10 heures**

*Dès votre arrivée, merci de vous présenter au portail d'entrée destiné aux élèves à l'arrière de l'établissement.*

**10h00** - Accueil et installation des internes,

**11h00** - Accueil de la Direction, de l'équipe pédagogique et éducative,  
Présentation de la formation par le Professeur Principal à l'ensemble des élèves et à leur parent,

**12h00** - Repas Partagé offert par la Direction : parents, jeunes, ensemble des équipes,  
(Confirmation de votre participation à l'adresse suivante : [viescolairesaintfrancois@apprentis-auteuil.org](mailto:viescolairesaintfrancois@apprentis-auteuil.org))

**13h30** - Prise en charge de la classe par les enseignants.

**Veillez déjà noter que la journée du Vendredi 9 Septembre 2022 sera dédiée au Parcours Personnalisé du Jeune (PPJ) : une rencontre de 20 minutes environ avec le binôme référent (Professeur/Educateur) amené à suivre votre enfant dans ses apprentissages tout le long de l'année scolaire. Ce contact pourra être établi soit en présentiel soit par « visio » ou téléphone selon vos disponibilités. A ce titre, vous recevrez l'heure de votre rendez-vous par courriel dans le courant du mois d'Août. En retour, merci de bien vouloir nous confirmer le mode de votre présence (présentiel ou « visio » Team ou téléphone) à l'adresse suivante :**

[viescolairesaintfrancois@apprentis-auteuil.org](mailto:viescolairesaintfrancois@apprentis-auteuil.org)

- **Informations sur le site internet :**

En consultation sur le site internet de l'établissement : le planning des stages, la liste des fournitures scolaires, le règlement intérieur, les informations internat :

[https://saint-francois.apprentis-auteuil.org/rentree-scolaire-septembre\\_2022/](https://saint-francois.apprentis-auteuil.org/rentree-scolaire-septembre_2022/)

- **Carte jeune : elle est OBLIGATOIRE**

**A demander dès à présent (la délivrance de la carte peut prendre deux mois).**

Connectez-vous sur le site de la région : <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://beneficiaire.cartejeune.laregion.fr/Registration/Registration>. The page header includes the Occitanie region logo and navigation tabs: '1. Informations', '2. Photo', '3. Pièces justificatives', and '4. Conditions générale'. The main form area contains the following fields:

- En 2021/2022, je suis inscrit.e en \***: A dropdown menu with the selected option 'Lycée général ou polyvalent'.
- Département \***: A dropdown menu with the selected option 'Haute-Garonne'.
- Ville \***: A dropdown menu with the selected option 'LABEGE'.
- Nom établissement \***: A dropdown menu with the selected option 'LGTPR LA CADENE'.
- Formation \***: A dropdown menu with the selected option 'Formation'. The dropdown list is open, showing the following options:
  - Formation
  - 1ère année CAP en 2 ans
  - 1ère d'enseignement professionnel
  - 2ème année de CAP
  - 2nde professionnelle
  - 3ème et 4ème techno agricole
  - B.T.S.

A small asterisk and the text '\* Champs requis' are visible at the bottom left of the form area.

La carte jeune donne l'accès au prêt de manuels scolaires, à la gratuité du 1<sup>er</sup> équipement professionnel selon la filière, l'aide à la lecture de loisirs, l'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS), l'aide à l'acquisition de loRdi : un ordinateur portable personnel.

- **Traitement médical ponctuel**

Pour rappel : si votre enfant doit suivre un traitement médical occasionnel, merci de remettre **l'ordonnance et les médicaments correspondants** (boîte de médicament avec notice dans l'emballage d'origine) marqué au nom de l'enfant.

Pour les demi-pensionnaires, s'adresser au pôle Vie Scolaire dès le premier jour de traitement. Pour les internes, 2 lots de médicaments avec ordonnance sont à déposer : l'un au pôle Vie Scolaire et l'autre au pôle Internat dès le premier jour de traitement.

- **Traitement médical selon PAI**

Pour rappel : Si votre enfant bénéficie d'un PAI (*projet d'accueil individualisé*), merci de remettre le dossier complet accompagné des ordonnances et médicaments correspondants, au nom de votre enfant dès le jour de rentrée.